

Nous avons maintenant les sept cordes suivantes: *ut, ré, mi, fa, sol,—si, ut.*

La distance du *sol* au *si* reste seule trop grande au gré de notre oreille; et le son de la corde qui doit couper cet intervalle, nous est indiqué par l'harmonie de deux manières: le *ré*, déjà placé, invite à placer sa quinte; et le *fa*, que nous venons d'établir, invite à placer sa tierce majeure: le *la* est désigné par le concours de ces deux rapports.

La gamme est alors complète; elle fournit à notre organe, et la sensation de l'harmonie la plus consonnante, et la sensation de la mélodie la plus douce, en même tems que la plus affirmée dans sa marche, parce qu'elle est soutenue par l'harmonie de chaque ton.

Si l'on demande maintenant d'où naissent la gamme mineure et l'accord parfait mineur, je croirai pouvoir répondre que c'est de la mélodie même de la gamme majeure. En effet, si l'on suit la gamme majeure en descendant, et que, sans s'arrêter à la tonique fondamentale, on descende encore jusqu'au *la* suivant, de cette manière, *ut, si, la, sol, fa mi, ré ut, si, la*; l'impression qui reste dans notre organe n'est plus celle de la gamme majeure d'*ut*, mais celle de la gamme mineure de *la*: ainsi, la gamme mineure est donnée par la gamme majeure elle-même. On peut faire une autre observation.

Les huit sons de la gamme majeure, pris trois à trois, et selon une disposition alternative, fournissent trois accords parfaits majeurs, et trois accords parfaits mineurs. Les trois premiers sont: *ut, mi, sol*;—*fa, la, ut*;—*sol, si, ré*; les trois derniers sont: *ré, fa, la*;—*mi, sol, si*;—*la, ut, mi*. Ainsi, comme après l'intervalle diatonique, l'intervalle de tierce est celui que notre voix parcourt avec le plus de facilité, la disposition même des sons de la gamme majeure fait que nous entendons aussi fréquemment l'intonation de la tierce mineure que celle de la tierce majeure: cette intonation doit conséquemment nous plaire, étant fournie par la gamme: d'ailleurs, l'intervalle de tierce mineure est une consonnance, quoique moins simple que celle de la tierce majeure; et, quant au caractère de douceur, et même de tristesse, qui se fait distinguer de notre organe, lorsque nous rendons mineur un accord parfait majeur, il peut venir de ce que nous enlevons de l'accord, une consonnance plus régulière, pour en substituer une qui l'est un peu moins, et qui n'amène pas tout-à-fait aussi promptement le repos dans notre organe: il doit résulter de ce faible changement un léger sentiment de souffrance qui nous tient, pour ainsi dire, dans une douce plainte, et dans le désir peu pressant d'un soulagement facile.